

DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION DU SQUARE GEORGES-BRASSENS

quartier pont-de-Bois - Villeneuve d'Ascq

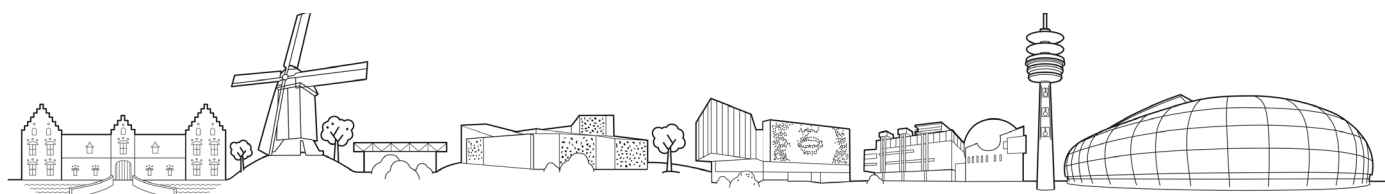


Samedi 1^{er} juillet 2023

Ville
nature
& nourricière

Contact presse :

Nathalie Arys, directrice Communication & rayonnement - Ville de Villeneuve d'Ascq
Tél : 03 59 31 60 50 / 06 73 63 28 78 - narys@vileneuveascalq.fr



SOMMAIRE

Le communiqué de presse	03
Programme de l'inauguration	04
Ramener la nature au coeur du quartier	05
Récapitulatif des opérations de construction et de réhabilitation engagées sur le territoire du Pont de Bois	06
Plan de masse et phasage des travaux	07
Histoire et portrait du quartier Pont-de-Bois	09

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La nature au cœur des quartiers : inauguration du square Georges-Brassens le samedi 1^{er} juillet

Le réaménagement des espaces publics du quartier Pont-de-Bois s'achève par la **rénovation complète du square Georges Brassens**. Cette dernière se poursuit depuis octobre 2021. Ce square, entièrement réinventé, répond aux attentes et aux usages des habitants du quartier en renforçant la sécurité sur site ainsi qu'en élargissant les espaces de nature.

L'inauguration en musique (fanfares déambulatoires) a lieu **le samedi 1^{er} juillet à 11h30**. Jusqu'à 15h, les habitants profitent des nouveaux espaces autour d'une auberge espagnole, au gré des animations et des ateliers (cultures urbaines, développement durable...).

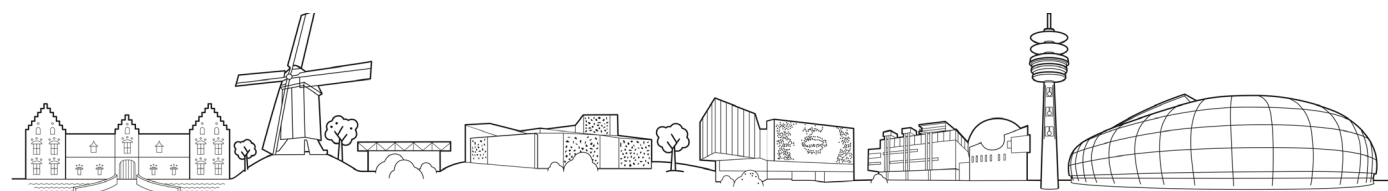
Quels aménagements ? Le square est passé de 5 651 m² à 8 086 m², bénéficiant ainsi de 30% d'espace supplémentaire. Des structures sportives, disposées dans cet écrin vert, rendent accessible l'activité sportive en plein air en bas de chez soi. Le square offre également désormais un espace de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans (dont des jeux en accessibilité) ainsi que des espaces pour se retrouver en famille, pique-niquer... Pont-de-Bois se trouvant au cœur de la Ville nature et nourricière, des arbres fruitiers sont disposés dans le parc, favorisant le glanage par les habitants.

Budget : le coût total des travaux de rénovation de cet espace est de plus de 2 millions d'euros. 552 000 euros sont pris en charge par la MEL et 1,5 million d'euros sont pris en charge par la Ville.



Contact presse :

Nathalie Arys, directrice Communication & rayonnement - Ville de Villeneuve d'Ascq
Tél : 03 59 31 60 50 / 06 73 63 28 78 - narys@vileneuedascq.fr



DÉROULEMENT DE L'INAUGURATION [en musique] du samedi 1^{er} juillet 2023

Air(e) de fête et convivialité au coeur du quartier !

11h30 : accueil des invités et des habitants, en musique avec déambulation animée par une batucada autour du square

12h : discours de

- Stéphanie Leblanc, conseillère municipale déléguée aux aires de jeux
- Sébastien Costeur, Conseiller municipal délégué aux voiries communautaires et communales dans tous leurs usages, à l'espace public
- Gérard Caudron, Maire de Villeneuve d'Ascq

12h30 : réception

13h : performance de «Work out» et de break

Jusqu'à 15h30 :

- Auberge espagnole & buvette
- Ateliers & animations (développement durable, cultures urbaines, arts plastiques...)

Dévoilement de la plaque inaugurale



Square GEORGES-BRASSENS

Le square, complètement réaménagé, a été inauguré par **Gérard Caudron**, Maire de Villeneuve d'Ascq, le samedi 1^{er} juillet 2023, en présence de nombreuses personnalités, et d'habitants du quartier.

La nature au coeur des quartiers
L'entière rénovation de ce square complète le réaménagement des espaces publics du quartier Pont-de-Bois. Elle répond aux attentes et aux usages des habitants du quartier en renforçant la sécurité sur site et en élargissant les espaces de nature, avec des structures sportives, un espace de jeux pour les enfants, ainsi que des espaces pour se retrouver en famille, pique-niquer... Pont-de-Bois se trouvant au coeur de la **Ville nature et nourricière**, des arbres fruitiers sont disposés dans le parc, favorisant le glanage par les habitants.

Georges Brassens (1921-1981)
est un **auteur-compositeur et interprète français**.

Logos: Villeneuve d'Ascq (Une ville en mouvement), MEL Métropole Européenne de Lille, Ville nature & nourricière.

RAMENER LA NATURE AU COEUR DES QUARTIERS

Le quartier Pont-de-Bois réinventé

Le réaménagement des espaces publics du quartier Pont-de-Bois s'achève par la **rénovation complète du square Georges Brassens**. Cette dernière se poursuit depuis octobre 2021 et devrait s'achever pour fin septembre 2022. Les plantations auront lieu, quant à elles, à l'automne 2022. Ce projet répond aux attentes et aux usages des habitants du quartier en **renforçant la sécurité sur site ainsi qu'en élargissant les espaces de nature**.

Budget

Le coût total des travaux de rénovation de cet espace est de plus de **2 millions d'euros**. 552 000 euros sont pris en charge par la MEL et 1,5 million d'euros sont pris en charge par la Ville.

Quels aménagements ?

Le square passe de 5 651 m² à 8 086 m², bénéficiant ainsi de **30% d'espace supplémentaire**.

Des **structures sportives**, disposées dans cet écrin vert, rendent accessible l'activité sportive en plein air en bas de chez soi.

Le square offre également désormais un **espace de jeux** pour les enfants de 3 à 12 ans ainsi que des espaces pour se retrouver en famille, pique-niquer. (dont des jeux accessibles)

Pont-de-Bois se trouvant au coeur de la Ville nature et nourricière, des **arbres fruitiers** sont disposés dans le parc, favorisant le glanage par les habitants. 🌿



Avant/Après rénovation du square Georges-Brassens (en cours).

crédit photos : Vincent KOSEWSKI

RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS

de construction et de réhabilitation engagées sur le territoire du Pont-de-Bois

Entité	Montants investis	Totaux	Sites
Ville	1 500 000 €	16 267 000 €	Square G-Brassens
	2 586 000 €		Espaces publics (pôle multimodal, éclairage public, alentours du lycée R-Queneau, ...)
	9 963 000 €		Groupe scolaire J-Baker
	2 218 000 € (coût d'achat en VEFA)		Centre Social du Centre-Ville
MEL	665 000 €	9 046 966 €	<i>Pour info</i> Square Verts Tilleuls
	552 000€		Square G-Brassens
	790 000 €		Passerelle 1 ^{er} tronçon
	859 356 €		Passerelle 2 ^{ème} tronçon
	6 845 610 €		Espaces publics dont pôle multimodal
LMH	7 600 000€	25 300 000€	Réhabilitation résidence Barreau
	17 700 000€		Réhabilitation résidence Brève-Breughel
Vilogia	2 247 000€	2 247 000€	Réhabilitation résidence Baudouin IX
Partenord Habitat	28 700 000€	28 844 000€	Construction du parc locatif Baudouin IX
	144 000 €		Prêts Locatifs Aidés D'intégration (PLAI)
3FNotreLogis	22 018 000€	34 464 320,07€	Réhabilitation îlot 4, 496 logements
	10 127 000€		Réhabilitation îlot 6, 5 303 logements
	2 319 320,07€		Réhabilitation des espaces Verts du Blason/ Basoche et sécurisation des gabions

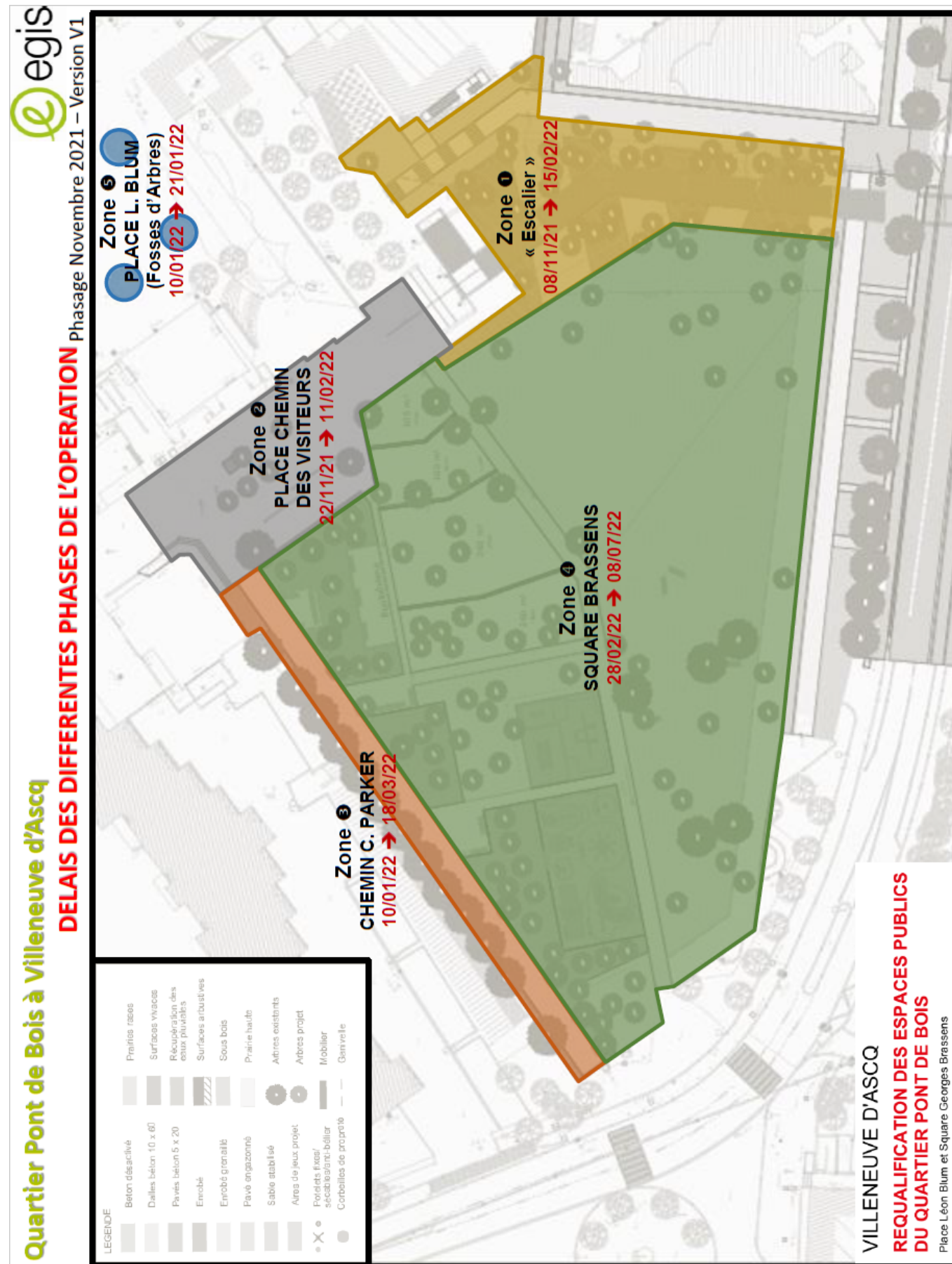
Concernant le square Georges-Brassens, les investissements de la Ville ont été ventilés de la manière suivante :

- +/- 400 000 € de plantation dont 2350 arbustes principalement fruitiers et 140 arbres supplémentaires en grande partie fruitiers également ;
- +/- 400 000 € de jeux et mobilier urbain dont une structure Tourmalet disposant d'un large escalier à marche dans une optique d'accessibilité, une balançoire inclusive, un toboggan, un jeu d'équilibre, un jeu à ressort, une plateforme d'équilibre, le tout prévu pour offrir un espace ludique aux enfants de 3 à 12 ans. Fait marquant, la moitié des jeux proposés ont été choisis par les enfants du quartier via questionnaires diffusés au sein des structures sectorielles ;
- au jeux et bancs sont été ajoutés 3 agrès de fitness
- 150 000 € d'éclairage public
- Le restant des montants investis a été concentré sur des travaux de voiries.

Le square occupait une surface de 5 651 m² et se déploie dorénavant sur 8 086m².

PLAN DE MASSE DE L'OPÉRATION





source : Archives municipales de Villeneuve-d'Ascq – juin 2023

Le quartier Pont-de-Bois s'étale sur une superficie de 58.5 hectares

Il est délimité par :

- la voie ferrée au sud qui marque la limite avec le quartier Hôtel-de-ville ;
- le boulevard de l'Ouest (CD 48, à l'ouest) ;
- le boulevard du Breucq à l'est ;
- les quartiers de Flers-Bourg et du Château au nord.

Son origine

« Le quartier du Pont-de-Bois trouve son origine et sa vocation dans le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme du secteur est de Lille [1970], lequel localise définitivement l'ensemble universitaire de Lettres-Droit et manifeste une volonté d'intégrer celui-ci dans une urbanisation nouvelle et à proximité d'un nouveau centre urbain. »

Comme le Triolo, le Pont-de-Bois est un quartier charnière entre un campus universitaire (Campus Pont-de-Bois, ex-Université Charles-de-Gaulle Lille 3) et le centre-ville : « Les quartiers du Pont-de-Bois et de l'Hôtel-de-Ville sont en effet les deux éléments complémentaires du futur centre-ville de Villeneuve-d'Ascq, localisé entre l'Ensemble littéraire et juridique d'une part, et la Cité scientifique d'autre part. » Les deux quartiers sont reliés par une voie – la « chaussée haute » – réservée aux piétons, qui donne accès aux façades des principaux équipements du Centre-Ville. Les logements sont construits en deux opérations : 1 077 logements réalisés par Alexis Josic ; 292 logements de l'Office HLM de Roubaix par Michel Marot et Daniel Tremblot.

Tout commence par l'université

L'ensemble juridique et littéraire (EJL) est la première étape de la réalisation du quartier du Pont-de-Bois.

Le contexte

Dans le cadre de l'aménagement du territoire au début des années 1960, le gouvernement français décide de doter la région Nord-Pas-de-Calais de nouveaux pôles universitaires afin de favoriser sa modernisation ainsi que sa reconversion économique.

Pour cela, il est également prévu de construire une ville nouvelle. Selon Edgar Pisani, ministre de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire en 1966, il s'agit de créer un nouveau site qui « servira d'accompagnement urbain aux universités ».

La lettre qu'il envoie au préfet du Nord stipule que l'on créera ainsi un « ensemble moderne dans lequel les installations universitaires convenablement intégrées dans le milieu urbain seront un facteur d'attraction et d'animation ». Quatre ans plus tôt, en 1962, le ministère de l'Éducation nationale avait lancé le chantier de la cité scientifique sur la commune d'Annappes.

En 1965, le projet d'une nouvelle faculté est envisagé par le ministère de l'Éducation nationale. Pour le recteur d'académie Guy Debeyre, il était en effet nécessaire d'envisager un déplacement des facultés de Lettres et de Droit, notamment en raison de l'accroissement du nombre des étudiants inscrits. Si 4 000 étudiants sont inscrits en 1965, c'est 11 000 qui sont prévus à la rentrée 1972.

La tendance étant aux campus nord-américains s'étendant sur de vastes étendues noyées dans la verdure, c'est le site de la future ville nouvelle qui est retenu en fonction de ses potentialités foncières. Selon certains, il s'agissait même d'y bâtir un « Oxford nordiste ».

Un temps envisagé sur le site de la colline des Marchennes, l'ensemble universitaire sera installé au Pont-de-Bois, plus proche de la Cité scientifique et où il est prévu l'implantation d'un nouveau quartier. Cette volonté d'intégrer l'université nouvelle au cœur des habitations a été renforcée par les orientations dessinées au cours du colloque de Caen en 1967 sur la réforme de l'enseignement supérieur qui avait notamment retenu comme principe directeur de mêler étroitement la vie estudiantine et le développement urbain. Cette théorie servira d'ailleurs de conduite générale à la création des villes nouvelles françaises au début des années 1970.

Le chantier

Le rectorat et le ministère de l'Éducation nationale choisissent les architectes Pierre Vago et André Lys pour la réalisation du projet.

Selon Vago, il doit s'agir « d'un ensemble étroitement lié à la ville, facilitant les rencontres et le dialogue ». Quant au projet architectural lui-même, il repose sur le concept d'une construction sur dalle reliant les deux facultés. La continuité avec la ville est de deux ordres : volonté de séparer nettement la circulation automobile des flux piétonniers par le choix du surélévement ; le souci de créer un lien direct avec la chaussée haute qui doit relier l'université avec le centre-ville.

Bâti sur le modèle anglo-saxon, on a parlé d'Oxford nordiste pour décrire ce campus au vaste espace central propice aux échanges et animations : le Forum. Mais il se rapproche plus du modèle américain par son ouverture vers le quartier d'habitation, ses bâtiments longilignes et peu élevés.

La dalle, édifiée sur 5 000 m², a pour vocation d'être un forum permanent de la vie étudiante mais aussi plus largement de la vie de la cité. À l'inverse de la cité scientifique, le campus du Pont-de-Bois ne doit donc pas se situer à l'écart de la vie urbaine, une université à la campagne en quelque sorte, mais bien, au contraire, rayonner au cœur de la ville nouvelle.

Cela correspond d'ailleurs à la thèse soutenue par Pierre Merlin dans son ouvrage pionnier sur les villes nouvelles paru en **1972** : « l'université réussie sera celle que les habitants du voisinage traverseront spontanément, où ils viendront faire leurs achats, fréquenter la bibliothèque. Bref, il faut faire entrer l'université dans la ville et tout autant faire entrer la ville dans l'université ».

Le permis de construire est déposé en novembre **1970**. C'est le choix de la monumentalité qui a été retenu autour de deux immeubles ramassés sur eux-mêmes. Le projet définitif a dû tenir néanmoins compte des baisses de crédits accordés pour la réalisation du campus en raison de l'engagement financier accordé à la réalisation de la ville nouvelle. La construction démarre en **1971**. L'université occupe 22 ha, soit environ 1/3 du quartier. Son plan forme un vaste « Y » dont les deux bras entourent un espace vert circulaire de 15 ha. Dans ce parc, un millier de plantations sont effectuées et un lac est creusé. Celui-ci devait à l'origine être relié à la chaîne des lacs (du lac du Héron au lac du Château) ce qui n'a pu être réalisé faute de moyens.

L'université est reliée au centre-ville, au travers du quartier, par des cheminements piétonniers bien distincts des voies de circulation réservées aux voitures. En 10 minutes à pied, on peut facilement rejoindre le quartier de l'Hôtel-de-Ville sans croiser une seule voiture !

Le Forum est également équipé à l'origine d'un amphithéâtre à ciel ouvert qui est désormais en grande partie clos.

L'université n'ouvre ses portes qu'en 1974, en raison de retards importants. L'achèvement définitif n'aura lieu qu'en **1976**.

Les premières critiques

Au milieu des années **1990**, des travaux sont réalisés avec plusieurs objectifs :

- accroître la sécurité de la circulation piétonnière, car la dalle béton du forum est endommagée ;
- agrandir l'université et la mettre aux normes de sécurité ;
- améliorer l'accueil des étudiants sur le campus.

En deux mois (juillet-août **1995**), la dalle béton est cassée et le Forum prend un autre visage avec un nouveau pavage et des couleurs plus chaudes : teintes blanches et rosées qui remplacent les tons gris du béton. Un bâtiment d'accueil vient par ailleurs compléter les bâtiments qui entourent le Forum. Ces travaux sont achevés à la fin de l'année 1995.

En **1995**, la faculté de droit déménage à Lille place Déliot, dans le quartier Moulins.

En **2018**, l'université Lille 3 est réunifiée aux universités Lille 1 et Lille 2 pour former l'Université de Lille. Le site de Villeneuve-d'Ascq prend le nom de Campus Pont-de-Bois.

Un campus artistique

Dès sa construction, en raison de la réglementation relative au 1 % artistique, le campus intègre de nombreuses œuvres d'artistes contemporains.

La Tour des rêves, sculpture monumentale en fonte de l'artiste Berto Lardera, d'origine italienne, deviendra le symbole des œuvres 1% de la ville nouvelle. Berto Lardera y mêle deux de ces inspirations caractéristiques : les chantiers de construction navale, au travers du choix des matériaux ; et la lutherie, par la forme donnée à la sculpture. Installée sur le Forum en **1976**, cette sculpture est scellée dans la dalle de béton qui constitue le sol du Forum. L'œuvre subit vite des dégradations : tags et rouille la défigurent. Elle est finalement déplacée en 1995 lors du réaménagement du Forum.

Les autres œuvres datent toutes de la période **1973-1974**.

Raoul Ubac décore le soubassement de l'imposante bibliothèque universitaire par une mosaïque de marbre éclaté dans des tons jaune, gris, marron et crème. Y sont représentés les sillons marqués dans la terre par des labours.

Nicole Cormier-Vago accueille les étudiants à partir de **1974** avec sa fresque murale intitulée Soleil levant composée de marbre blanc, de pâte de verre teintée et de quartz (porche du bâtiment A8). Cette fresque, souvent taguée, est désormais un peu cachée par l'installation dans les années **1990** d'une issue de secours avec escalier.

Les artistes Geneviève Micha, Luc Peire et Albert Aymé animent les façades des amphithéâtres avec des modules de béton sculptés. À chaque fois, l'assemblage de six à sept modules de formes différentes mais harmonieuses créent un relief divertissant pour le piéton, sans monotonie mais harmonieux.

Le Kino Ciné

Cas unique, c'est la seule salle de cinéma d'art et essai de France installée en milieu universitaire.

En **1969**, Jacques Morin, professeur d'arts plastiques, crée une section filmologie à Lille qui devient ensuite l'Institut de filmologie de l'université du Pont-de-Bois. En **1975**, il obtient l'aménagement d'un amphithéâtre en salle de cinéma : le Kino est né.

Vite rejoint par Louissette Faréniaux, enseignante de l'Institut de filmologie de Lille, Jacques Morin poursuit ses efforts pour favoriser la diffusion du cinéma, avec l'appui de l'Association régionale cinématographique (AR2C), créée par lui en **1972**, et d'Action Culture.

La salle est gérée par une majorité de bénévoles - essentiellement étudiants - qui participent activement à la programmation. Le Kino fonctionne comme une sorte de coopérative où envies, expériences et idées sont mises en commun. Les anciens forment les nouveaux ; les uns ne font que passer, d'autres restent plus longtemps. Certains obtiennent même le CAP de projectionniste. Tous sont attachés à l'ambiance et à l'enrichissement personnel liés à ce lieu. L'histoire de cette salle, loin d'être linéaire, est marquée par les personnalités qui la parcourent.

Pourtant ouvert aussi au public villeneuvois, le Kino souffre d'un emplacement peu visible. De sérieuses difficultés liées à l'augmentation des charges ont même fait craindre pour sa survie en 2007. Les dirigeants n'ont de cesse d'essayer d'attirer à la fois la population étudiante et la population résidentielle : Petit Kino depuis 1979 pour le jeune public ; partenariats avec le Méliès, l'UFR d'histoire, les centres de loisirs ; création d'une carte d'abonnement fin **2007** pour les habitants des quartiers Pont-de-Bois et Hôtel-de-Ville.

À la fin de l'année **1980**, le Kino inaugure des séances consacrées aux « cinémas différents » : chaque semaine, des films de type social ou expérimental sont projetés. Les premiers spectateurs de ces séances visionnent le film de Jean Genet « Un chant d'amour » (**1950**) et celui de Jacques Morin, « La fille de la route », sur la condition des jeunes ouvrières du textile.

Rénovée avec l'aide de la ville en 1989, la salle de 370 places est dotée d'un espace scénique pour l'accueil de concerts. En 1992, une collaboration est mise en place avec l'UFR d'histoire et une sélection de films est projetée relative à l'histoire des Pays-Bas espagnols, de la Belgique et du Nord-Pas-de-Calais. Collaboration aussi avec le Méliès pour accueillir des réalisateurs dans le cadre d'une programmation dédiée à la lumière au cinéma. Le Kino ne cesse de multiplier les partenariats.

Classé Art et Essai depuis **1978**, le Kino est aussi labellisé Recherche et Découverte, Jeune Public et Patrimoine et Répertoire. C'est le seul cinéma mono-écran de la région à avoir tous ces labels, reconnaissance de la richesse de sa programmation.

Il est spécialisé dans les cinématographies étrangères et les documentaires engagés. Sont organisés des soirées-débats, des rencontres avec des réalisateurs, des cycles mettant en valeur des films de patrimoine et des participations à plusieurs festivals.

Démarche d'aménagement exceptionnelle

Pendant les travaux d'aménagement de l'université, l'EPALE choisit de lancer un concours d'architecture pour la construction de 1 077 logements. Ce procédé s'explique par une profonde volonté d'innovation – favoriser la création de nouvelles formes d'habitat dans la ville –, mais doit aussi rendre la ville plus attractive.

Ce concours a du succès puisque 32 architectes d'horizons différents se portent candidats. Le cahier des charges du projet impose une valorisation des espaces individuels, malgré une organisation en logements collectifs, et un catalogue de cellules préfabriquées variées doit être constitué.

Le concours se déroule en deux phases avec une pré-sélection de cinq projets, afin d'évaluer toutes les facettes de ceux-ci : aspects esthétiques, techniques et financiers, ...

En novembre **1972**, le lauréat désigné est Alexis Josic, pour son premier projet en dehors de sa collaboration fructueuse avec les architectes Georges Candilis et Shadrach Woods.

S'inspirant de Le Corbusier, Josic innove en proposant deux zones d'habitats : une concentration en immeubles collectifs de 496 logements et une deuxième zone où l'habitat intermédiaire domine. Josic est également nommé coordonnateur du quartier, c'est pourquoi il y semble omniprésent.

Le Pont-de-Bois est le deuxième quartier de la ville nouvelle à dominante de logements collectifs. Alexis Josic prête une attention particulière à l'intégration du campus dans la zone d'habitat : la disposition des logements épouse la forme en Y de l'université. Josic a par ailleurs longuement réfléchi à l'implantation et à l'orientation géométrique de ses bâtiments.

Densité par l'habitat intermédiaire

Dans la zone la plus vaste, Josic assemble autrement ses cellules préfabriquées pour garantir un habitat dense sur une hauteur moindre. Les mêmes motifs architecturaux donnent une unité au quartier (ouvertures, mosaïques colorées, gradins...), mais sont mis au service du confort et de la préservation de l'intimité des habitants : accès à l'extérieur à l'abri des regards, absence de vis-à-vis...

« Micro-canyon » ou « Grande muraille »

Dans la zone la plus dense, Josic crée d'un relief artificiel souligné par des jeux de décrochements et gradins. L'architecte déploie toute son ingéniosité pour embellir les immeubles : pilotis ciselés pour plus de légèreté ; couleurs pour casser la monotonie du paysage et accentuer les volumes ; originalité des ouvertures pour atténuer la verticalité. L'intérieur des logements est soigné : de nombreux duplex avec balcon et grande baie vitrée. Le confort des appartements est reconnu.

Pourtant, le projet initial n'a pu être suivi à la lettre pour diverses raisons. La crise pétrolière affaiblit le financement du projet. L'entrepreneur change. L'architecte, victime d'un accident, ne peut suivre la totalité du chantier. Les aménageurs rentabilisent l'habitat en le rendant plus dense. Le chantier s'éternise alors que les étudiants le traversent quotidiennement.

La construction commence en **1975** et les premiers habitants emménagent en 1977, trois ans après l'ouverture de l'université.

Livraison des logements : 600 en décembre **1976**, le solde de janvier à juin **1977**.

Parachèvement et charte d'aménagement (1977-1982)

Premiers travaux

Dès **1977** commencent des travaux d'ajustement, de réfection et de finition, notamment en matière de voirie, d'assainissement et du réseau piéton très important dans le quartier. Parallèlement est menée à bonne fin la réalisation des espaces publics majeurs du quartier déjà prévus (place Léon-Blum inaugurée par Gérard Caudron et François Mitterrand le 16 mars **1979** à 17h00 , chaussée des Visiteurs, ...) ou ajoutés au programme d'aménagement (le square). Pour achever le quartier, d'autres architectes complètent le travail de Josic : Bernard Bougeault au groupe scolaire Claude-Bernard et René Dottelonde pour les collèges, lycée et maison de quartier. Les établissements scolaires du quartier permettent désormais à un enfant né au Pont-de-Bois d'y suivre toute sa scolarité, de la maternelle aux études supérieures.

Résidence Brève - Breughel

Michel Marot et Daniel Tremblot conçoivent 292 logements collectifs aux formes arrondies achevés en **1978** pour le compte de l'Office communautaire d'HLM devenu par la suite Lille métropole habitat (LMH).

En 1988, la ville de Villeneuve-d'Ascq contribue aux travaux de privatisation des entrées et de quelques travaux d'amélioration (remplacement des portes d'entrées, mise en place de portes coupe-feu, fournitures de clés et de canons à combinaisons, équipement en interphones, platine de rue, sécurité porte incendie) . La ville contribue pour un montant de 213 400 F sur un coût total de 711 400 F .

Une première réhabilitation des bâtiments est entreprise en **1992**.

De gros travaux de réhabilitation sont entrepris en 2019-2020. La résidence est en effet mal isolée, de gros problèmes d'infiltration gênent la vie des locataires, les logements sont mal chauffés .

Détail des travaux : isolation thermique des façades, étanchéité des toitures terrasse, ventilation, mise à niveau de l'électricité, remplacement des menuiseries extérieures PVC, changement des portes d'entrée, rénovation des parties communes, création de locaux à poubelles extérieurs. Un produit innovant et éco-responsable - l'Hydrophot - est ajouté sur les façades ; il évite le verdissement prématuré grâce aux cristaux naturels qui entrent dans sa composition. Ces travaux n'entraînent pas d'augmentation des loyers.

Lancés le 14 octobre 2019 , les travaux sont interrompus à compter du 17 mars **2020** et de l'instauration du confinement en raison de la pandémie de covid-19. Ils reprennent le 4 mai 2020 .

À l'issue des travaux, l'ensemble des bâtiments passe d'une étiquette D à B avec des gains énergétiques de plus de 60 %. L'inauguration a lieu le mardi 20 septembre **2022**.

1 % artistique

René Dottelonde, grâce à l'assouplissement du dispositif du 1 % décoration en **1972**, regroupe les sommes liées aux deux établissements qu'il a conçus : il confie à Yasuo Mizui la réalisation d'une fontaine monumentale. C'est ensuite Jean Tribel, responsable du suivi du chantier de la chaussée des Visiteurs, qui achève sa réalisation, non sans conflit avec l'artiste. En 1978, la « Fontaine au filet d'eau » est parfaitement intégrée à la place et réalise la transition entre digue piétonne et voies routières .

Charte 1978

Dans le cadre de l'élaboration de la charte d'aménagement du quartier, des réunions entre l'EPALE, la municipalité et les habitants ont pour objet de recueillir les souhaits des habitants sur leur environnement. Elles révèlent les insatisfactions des habitants : « qualité des logements laissant gravement à désirer dans les domaines tels que l'isolation thermique, phonique, la luminosité, ... », sentiment d'insécurité dans les coursives des logements, manque d'espaces verts et de jeux sécurisés pour les enfants,

À la suite de la charte du 31 mars **1978**, des travaux de parachèvement du quartier ont lieu jusqu'en 1981 pour adapter les réalisations « à l'usage et aux souhaits des habitants » . Ils donnent lieu à grand nombre d'interventions ponctuelles dont le but est d'améliorer l'ambiance du quartier

En 1981, l'architecte Michel David est sollicité pour améliorer l'isolation et modifie la polychromie le long de la chaussée des Visiteurs en l'atténuant.

Malgré tout, l'EPALE constate en **1983** « que les échanges entre le quartier du Pont-de-Bois et les universités qui s'y trouvent sont encore faibles et que l'objectif subsiste à faire du Pont-de-Bois un quartier universitaire.

Équipements

Selon les grandes lignes de la programmation du quartier, on trouve les équipements et services liés à l'habitat, les équipements qui relèvent d'un usage de secteur (écoles, lycée, collège). Certains équipements collectifs ne figurent pas dans le programme du quartier, compte-tenu de sa proximité du quartier de l'Hôtel-de-Ville (centre social, crèche).

Installations sportives

Équipements sportifs universitaires municipalisés (ESUM)

- Architectes : GROSBOIS - PAMART - BELIN – MOREL
- Réception des équipements sportifs (halles de sports, salles d'entraînement, TTE, VRD espaces verts, 2 tennis) : 09/11/1977 ; du logement de gardien : 25/11/1977

Ensemble sportif Breughel

- Modèle COSEC (complexe sportif évolutif couvert) conçu dans le cadre de la 3e loi-programme d'équipement sportif et socio-éducatif (1971-1975) sur un concours lancé par le préfet du Nord en 1971 et remporté par les architectes ABADIE, BOYER, DOISY, FOYER avec l'entreprise Jonquez à Gondecourt
- 22 juillet 1976 : réception des travaux de la halle C (salle Albert-Vérin)
- 9 décembre 1976 : réception des travaux de la halle B (salle Pascale-Bourgain) – mise en service en 1975

Salle de sports du Blason

- Mise en service en 1976

Plateaux sportifs

- 3 plateaux allée du Bac

Salle de sports Palacium

- Architecte : Jean-Claude Burdèse (Forum des sciences)
- Inaugurée le 18 janvier 2002
- Architecte rénovation / extension en 2021 : Avantpropos
- Lieu d'évolution du club de basket-ball féminin de Villeneuve d'Ascq, l'Entente sportive basket de Villeneuve-d'Ascq - Lille Métropole (ESBVA-LM)
- Depuis 2002, la Foire aux associations a lieu au Palacium.

Anneau sportif Colette-Besson

- rue du Bac
- mis en service en février 2007

Établissements d'enseignements

École Claude-Bernard – Groupe scolaire n° 6

- Architecte : Bernard Bougeault (Rose des Vents, Centre de la Petite enfance)
- Ouverture en septembre 1976
- Décoration 1 % artistique : peinture murale de 79 m² intitulée « Promenade dans l'espace » par Augusto Da Costa – œuvre disparue
- Remplacée à la rentrée scolaire 2022 par l'école Joséphine-Baker

École Bossuet – Groupe scolaire n° 3

- Architecte : Alexis Josic
- Ouverture en septembre 1977
- Décoration 1 % artistique : dallage de briques au sol réalisé par Jean-Paul Carayon (226 m²) – œuvre disparue

École Joséphine-Baker

- Architecte : D'HOUNDT et BAJART architectes associés (Bertrand BAJART - Vincent D'HOUNDT)
- Première rentrée des classes le 1er septembre 2022
- L'école est officiellement inaugurée le 20 octobre 2022 par Gérard Caudron, maire de Villeneuve-d'Ascq, en présence de Brian Bouillon-Baker, l'un des fils de Joséphine Baker .

Collège Léon-Blum

- Architectes : René Dottelonde (architecte principal) et Jean-Pierre Verdonck
- Ouverture en septembre 1979
- Modèle CES 900 : collège d'enseignement secondaire 900 élèves
- 20 juin 2014 : fête de fermeture du collège
- Remplacé à la rentrée scolaire 2014 par le collège Simone-de-Beauvoir
- Démoli au printemps 2016

« LYCEE MAISON DE QUARTIER » (PROGRAMME INITIAL)

Objectif : faciliter au maximum les échanges entre jeunes et adultes, l'enseignement et l'animation

> Lycée Raymond-Queneau

- Architecte : René Dottelonde
- Ouverture en septembre 1977

Maison de quartier-Jacques-Brel

Architecte : René Dottelonde - Achevée en **1977** – Mise en service en 1978

La construction est inspirée par la procédure des équipements intégrés. Elle rassemble des éléments du programme du lycée (centre de documentation, salles d’audiovisuel), des équipements socio-éducatifs (une halte-garderie, des locaux de mouvements, un local collectif résidentiel). Le projet fait partie d’un ensemble lycée et maison de quartier qui se présente sous la forme d’un bâtiment unique de deux étages. Chaque équipement a la possibilité de fonctionner de manière autonome.

Le 28 janvier 1989, la maison de quartier du Pont-de-Bois devient maison de quartier Jacques-Brel, en présence de France Brel, fille du chanteur.

Collège Simone-de-Beauvoir

- Architecte : Marie-Pascale Bouchez
- Ouverture en septembre 2014

Station de chemin de fer

- Mise en service 1974

Gare d’autobus

- Mise en service 1974

Station de métro

- Mise en service en avril 1983

Centre Roméro

- Architectes : Gilbert Delecourt et Ludwik Peretz (Chantiers du diocèse)
- 1980
- Chaussée des Visiteurs
- Centre paroissial et aumônerie étudiante du Pont-de-Bois (deux entrées séparées)

Église de Jésus-Christ des Saints-des-Derniers-Jours

- Architecte : Pascal Truffaut
- 1977 ; 1981 (extension)

Jardin communautaire du Poteau rose

- Inauguration officielle le 10 février 2007 (occupé par l’association depuis 2004)

Square Georges-Brassens

La « réserve n° 10 »

Dans les projets de l’EPALE, la « réserve n° 10 » située de part et d’autre de la rue Baudouin-IX, comprenait une résidence universitaire, la station de métro et des aménagements paysagers .

Lors des discussions pour l’élaboration de la charte d’aménagement du quartier, les habitants se prononcent en faveur de la préservation d’une partie de cette réserve pour en faire un espace vert.

La résidence universitaire sera finalement abandonnée, faute de financement disponible.

Des arbres sont plantés le long du chemin Charlie-Parker. Des plantations sont effectuées sur le square.

Un projet d’aménagement figure dans le programme approuvé des espaces verts 1979 de l’EPALE. Cependant la Ville, « soutient que la remise en cause de la résidence universitaire doit rouvrir le débat sur l’affectation de la totalité de la réserve et refuse d’entériner un projet partiel avant ce débat » (juin **1979**).

En 1980, le square « au contact de la place » reste à aménager « en réponse à la demande des habitants » .

Après la dissolution de l’EPALE en décembre 1983, la CUDL, déclarée héritière des biens de l’établissement public, devient propriétaire du square (24/12/1985).

Aménagement par la Ville (1991-1995)

Le Pont-de-Bois manquant de repères auxquels peuvent s’identifier les habitants, il est décidé d’élaborer un projet pour transformer le square traversé par le chemin Charlie-Parker.

Dans le cadre de sa politique de requalification des quartiers, la ville entame alors en novembre **1991** un processus de réflexion en profondeur avec les partenaires socio-économiques et la population du quartier Pont-de-Bois. Cette concertation aboutit à la nécessité d’un cœur de quartier à rendre viable par la restructuration de l’ancien square et l’utilisation d’un terrain encore vierge.

Pour permettre cet aménagement, la Ville entreprend auprès de la Communauté urbaine de Lille (CUDL) une démarche d’acquisition du square dont elle devient propriétaire en **1994** . Le terrain d’assiette du chemin Charlie-Parker qui borde le square est cédé gratuitement à la commune par la CUDL.

Une mission d’étude est confiée à BERNARD et DEPRET, architectes paysagistes.

Le 23 juin **1992**, le conseil municipal décide à l’unanimité de lancer une première tranche de travaux .

Les missions confiées à travers l’étude menée avec les partenaires sociaux et les habitants et usagers du quartier consistent en un état des lieux, une analyse des fonctionnements, des éléments de programmation, les besoins et objectifs et enfin des propositions d’aménagement programmables.

Des réunions de concertation sont organisées pour prendre en compte les demandes des habitants.

Initialement, le projet comportait la construction d’une fontaine et d’un chenal. À la suite d’une réunion en juillet 1993, il est abandonné au profit de la création d’un jardin central apportant une animation végétale.

Le forum s’étend sur l’emplacement de l’ex-square et du terrain vague situé le long de la rue Baudouin IX .

Il comporte de nouveaux aménagements : aires de jeux, terrain de boules, de basket, espace prévu pour la promenade des chiens…

Le forum est ouvert dans plusieurs directions. De la place Léon-Blum, on glisse vers les premières aires de jeux qui descendent vers le parking. Prévues pour accueillir les manèges, l’aire de stationnement permet d’accéder au forum en venant de la rue Baudouin IX. De là, un chemin remonte vers le collège Léon-Blum. De l’autre côté, le chemin Charlie-Parker a également bénéficié des travaux : ses pergolas le relie au nouvel espace, ouvert sur le chemin en de multiples endroits. Elles permettent également de créer une perspective nouvelle. La conception permet de multiples circulations et entrées dans le quartier.

Parsemé de bancs et de lampadaires, parcouru de petits chemins, le forum Georges-Brassens compte des paniers de basket, une table de ping-pong, une piste réservée au skate-board et autres sports à roulettes, un jeu d’échecs géant, des espaces verts etc.

Des pergolas métalliques rythment le square.

Panneaux décorés par SERDU (Serge DUHAYON) et Raymond MORETTI

- Portrait de Georges Brassens par Raymond MORETTI – panneau installé à l’entrée du square, rue Baudouin-IX

Le coût total de cette transformation s’élève à 6,8 millions de francs (études comprises). L’État et le conseil général du Nord contribuent pour 1,2 millions. Le parking est financé sur l’enveloppe du budget voirie dont bénéficie la ville dans le budget de la Communauté urbaine de Lille. La Ville a financé tout le reste.

Le 30 mars **1993** , le conseil municipal sollicite auprès de l’État une subvention de 1 000 000 F. La subvention est attribuée au titre des crédits de la réserve parlementaire par arrêté n° 223759375620 du 11/10/1993 du ministère de l’Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme. Le montant est finalement ramené à 900 000 F (au lieu de 1 000 000 F adoptés par l’Assemblée nationale en décembre 1992), en raison de la décision de l’État d’un gel de 10 % sur l’ensemble des crédits parlementaires. La somme ne sera versée que fin novembre 1997, après de multiples réclamations engagées par la ville depuis le 8 décembre 1994 .

Le square Georges-Brassens, rebaptisé Forum Georges-Brassens, est inauguré le samedi 4 février 1995, avant la fin des travaux, en raison de la proximité des élections présidentielles .

Un nouveau square en 2023

Dans le cadre du réaménagement des espaces publics du Pont-de-Bois commencé en 2019, le square Georges-Brassens est rénové à partir de septembre **2021** . Les éléments minéraux (parc à chien, skate parc et terrain de basket) laissent place à une vaste plaine engazonnée.

La partie haute accueille des bancs, un boulodrome et un parcours de musculation. Côté jeux, les 3-12 ans disposent de structures nouvelles et d’une balançoire inclusive, accessible aux enfants à mobilité réduite.

Les cheminements sont refaits et un nouvel accès est ouvert grâce à un escalier adossé au pignon de l’école Claude-Bernard rhabillé de neuf.

Fidèle à sa politique de « ville nourricière », la commune plante arbres et arbustes fruitiers. Le square Georges-Brassens gagne 30 % d’espace, passant de 5 651 m² à 8 086 m². Plus ouvert, plus sécurisant, il bénéficie d’installations de caméras de surveillance et du renouvellement de l’éclairage public et du mobilier urbain.



Hôtel de Ville
Place Allende BP 80089
59652 Villeneuve d'Ascq cedex
03 20 43 50 50
villeneuvedascq.fr

